



La lettre des COPS

Le 10 septembre 2014

Publication du Syndicat National des Enseignements de Second degré
24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES - tél : 02 99 84 37 00 - Fax : 02 99 36 93 64
s3ren@snes.edu - CPPAP : 1110 S 05594
Directrice de Publication : Vincent Plé - Maquette - réalisation : Guénola Vappreau
Imprimé par nos soins

Compte rendu d'audience avec le président du Conseil général du Finistère

Cher-e-s collègues,

La diffusion de notre plaquette SNES-FSU « Les centres d'information et d'orientation : des missions, des personnels et de l'ambition pour les jeunes » nous a permis de prendre de nombreux contacts avec les élus de Bretagne.

Dans chacune de ces audiences, le SNES-FSU a expliqué aux élus la nécessité de garder un service public d'orientation de proximité et les a alertés sur les conséquences pour les jeunes et les familles de la réorganisation de la carte des CIO prévue par le rectorat.

Ce projet de restructuration de la carte des CIO fait suite au désengagement financier annoncé par les Conseils généraux d'Ille et Vilaine, des Côtes d'Armor et du Morbihan.

Nous avons été reçus mardi 9 septembre par Monsieur Pierre Maille, Président du Conseil Général du Finistère. Celui-ci nous a annoncé s'inscrire dans la même logique de désengagement que les autres départements bretons. Toutefois, il a précisé que rien n'était encore arrêté, tant en terme de calendrier, qu'en terme de modalités : « Le Conseil Général, n'a pris à ce jour, aucune délibération. »

Monsieur Maille s'est montré très attentif à nos arguments, en particulier l'accès des élèves et des familles au service public, gratuit de proximité.

Plusieurs élus nous ont déjà reçus. Il nous faut continuer à diffuser largement la plaquette et demander des audiences pour défendre le maintien de tous les CIO, service public de proximité d'orientation de l'Education nationale.

22 CIO et pas un de moins !

La délégation Snes-Fsu Bretagne
Claudine Renault, Sylvie Le Goff, Jean-Marc Cléry